Get the credit you deserve!

2000

New Brunswick's
Guide to
Transfer of Credits
Between Community Colleges and Universities
http://www.gnb.ca/education/credits

ISBN:1-55236-679-0

Department of Education
Province of New Brunswick
Fredericton, NB

August 2000
CNB 99

This Guide is for information only. Course transfers other than those listed in the Guide may be available. Minimum grades may be required before accepting certain credits. Please contact the university Registrar or the community college PLAR & Credit Transfer Advisor for complete details.

Table of contents

101-01854/

Section I – Credit Transfer Information 3

About this guide 4
Participating institutions (map) 5
Guiding principles 12
Frequently asked questions 14
Explanation of terms 15

Section II – Credit Transfer Arrangements 17

Articulated programs 18
Block transfers 28
Individual Transfers 29
Out-of-province agreements 30

Section III – Credit Transfer Contacts 33

Department of Education 34
Department of Training and Employment Development 34
Universities 34
New Brunswick Community Colleges (NBCC) 34

For additional information, please visit our website:
http://www.gnb.ca/education/credits

This Guide
is an historical publication and it reflects transfers that have been approved in previous years. Program and course requirements change from time to time. Please check with the Registrar or PLAR & Credit Transfer Advisor at the institution of choice in order to determine whether or not credit transfer is appropriate for you.

Section 1 - Credit Transfer Information

About this guide
Participating institutions (map)
Guiding principles
Frequently asked questions
Explanation of terms

About this guide

Its potential users include:

- students who may wish to transfer credits between any of New Brunswick's community colleges and universities;
- educational professionals in their on-going support of students;
- educators; and,
- policy makers.

Its focus is on:

- transfers between New Brunswick's two public post-secondary systems, that is between the community colleges (NBCC) and the universities.

It also talks about:

- the Pan-Canadian Protocol on the Transferability of University Courses that ensures equal transferability among Canadian universities of the first two years of study within the same program; and,
- the portability within the NBCC network of credits earned at the New Brunswick Community Colleges.

This guide contains:

- the guiding principles underlying the transfer of credit;
- information on participating institutions;
- information on articulated programs;
- block transfers; and,
- the website for archived courses by course transfer information.

New Brunswick's Public Post-Secondary Education System

Participating institutions:

New Brunswick's participating institutions for 2000 are: New Brunswick Community Colleges, Mount Allison University, St. Thomas University, Université de Moncton, University of New Brunswick (Fredericton and Saint John).

Participating Institutions

New Brunswick Community Colleges

New Brunswick Community Colleges (NBCC), a bilingual, province-wide network of ten training and educational institutions, has five anglophone campuses: Miramichi, Moncton, St. Andrews, Saint John and Woodstock and four francophone campuses: Bathurst, Campbellton, Dieppe and Edmundston. The network also includes the New Brunswick College of Craft & Design. NBCC offers more than 100 full-time programs, as well as short-term training services, educational upgrading and literacy training. Regular college training programs generally involve from 40 to 80 weeks of study.

The New Brunswick Community Colleges Calendar (http://www.nbcc.nb.ca) contains admission policies and procedures. Admission requirements are described under each training program listed in the calendar. To apply for transfer of credit, a student should contact the head of the department or the PLAR advisor.

The Colleges also offer Prior Learning Assessment and Recognition (PLAR), a service that allows formal recognititon to be given for previously acquired learning or skills related to a course of study. Each campus has a PLAR advisor whose role is to promote the service and provide information about it.

"If you have already earned formal education credits (courses) and would like to determine whether or not you can transfer or gain recognition for them, please consult a New Brunswick Community Colleges PLAR Advisor. . . ." (NBCC Calendar, 2000-2001).

Web:
http://www.nbcc.nb.ca
http://www.bathurst.ccnb.nb.ca
http://www.campbellton.ccnb.nb.ca
http://www.dieppe.ccnb.nb.ca
http://www.edmundston.ccnb.nb.ca
http://www.miramichi.nbcc.nb.ca
http://www.moncton.nbcc.nb.ca
http://www.standrews.nbcc.nb.ca
http://www.saintjohn.nbcc.nb.ca
http://www.woodstock.nbcc.nb.ca
http://www.nbccd.nbcc.nb.ca

Participating Institutions

Mount Allison
UNIVERSITY

Mount Allison University

Mount Allison University (MT.A) is a coeducational residential institution. Primary focus is on undergraduate programs, concentrating efforts and resources on providing first degree students with a high quality education featuring close contact between students and faculty.

Mount Allison offers general and honors programs in many basic disciplines leading to Bachelor of Arts or Bachelor of Science degrees. Bachelor degrees are also available in the professional fields of Commerce, Fine Arts and Music. As preparation for further study at other universities, students may also complete two or three-year pre-professional programs in areas such as pre-medicine, pre-dentistry, pre-law and pre-veterinary medicine.

Most students enter Mount Allison directly from high school. However, there are opportunities for students to transfer from other post-secondary institutions. In view of the controlled enrollment policy of the university, students applying for transfer of credit are urged to submit forms by January of any year, if September admission is desired.

Email: cphunter@mta.ca
Web: http://www.mta.ca

Participating Institutions

St. Thomas University

St. Thomas University

St. Thomas University (STU) is a leader in liberal arts education and since its establishment in 1910, St. Thomas has taken tremendous pride in and continues to nurture its humanistic approach to post-secondary studies. Providing innovative, dynamic liberal arts based programs in a personal environment that focuses on the individual has been and always will be an institutional priority. Although St. Thomas is one of the region's smallest universities, it boasts one of the largest liberal arts enrollments in the Maritimes.

St. Thomas offers undergraduate degrees in Arts, Social Work and Education and certificate programs in Gerontology, Criminology, and Social Justice. In partnership with the New Brunswick Community Colleges, St. Thomas also offers articulated degrees which combine liberal arts content with technical training and practical experience in the fields of Journalism, Gerontology, and Criminal Justice.

St. Thomas University has adopted the principle of transferability of credits so that there will be full transferability of credit among courses given by Maritime universities at the first and second year level, subject to the following provisions: that,

- credit transfer is distinct from the question of admission;
- program requirements must be met;
- the standard grade must be met;
- the normal maximum of half of the program courses be allowed for transfer of credit.

Regarding non-university credits, the university has adopted a policy governing transfer credits from post-secondary, non-university programs that would allow for credit to be granted to a maximum of 30 credit hours, normally at the first year level. Granting of such credits will be determined by the registrar after consultation with the relevant department or academic unit(s). In terms of the three Applied Arts Degrees offered in conjunction with NBCC, a maximum number of transferable credits has been pre-established respective to each program.

E-mail: registrar@stthomasu.ca
Web: http://www.stthomasu.ca

Participating Institutions

Université de Moncton

Founded in 1963, the Université de Moncton (U de M) is the major French-language degree-granting institution in Atlantic Canada. Its three campuses - Moncton Campus, Shippagan Campus and Edmundston Campus - are located in major francophone regions of New Brunswick.

The campuses in Edmundston and Shippagan offer the first or the first two years of most bachelor programs. Several complete programs are also offered, but others must generally be completed at the Moncton campus.

Credits obtained at another post-secondary institution (i.e. university, cégep, NBCC) can be accepted by the university provided the following conditions are met :

- Students transferring from community colleges or cégeps may be granted credits up to a maximum of the first year program credits.
- The student must have obtained a C grade (70%) on the course or a grade that exceeds the class average of said course.
- Transfer credits may be obtained for compulsory and elective courses.
- Students may request authorization to take courses at an institution other than the Université de Moncton. Credits for these successfully completed courses will be granted a course equivalency at U de M.
- Grades for transfer credit courses are excluded from the calculation of the GPA (grade point average).

E-mail: registrariat@umoncton.ca
Web: http://www.umoncton.ca

Participating Institutions

University of New Brunswick

Since 1785, the University of New Brunswick (UNB) has maintained a tradition of educational leadership remaining at the forefront of Canadian universities. UNB offers a university environment with a window on two dynamic cities - Fredericton and Saint John. Having two campuses allows flexibility of place and field of study. Each campus has its individual characteristics, but admission and academic standards, degree programs and financial aid remain fully integrated.

UNB offers programs at the undergraduate and graduate levels with several certificate and diploma programs available, as well. The Fredericton campus, with approximately 10,000 students, has 10 faculties, while the Saint John campus has approximately 2,500 students and 3 faculties.

UNB welcomes transfer and adult students into all its programs. Considerable attention is paid to students transferring to UNB to assist them in the adjustment to university life. A significant number of students are entering university having acquired, by work experience and/or forms of study other than attendance at a university, a high level of competence in certain areas closely related to courses offered at UNB. Credit for this experience may be granted. Full guidelines on the granting of credit are available from the Registrar's Office.

E-mail: Bird@unb.ca Fredericton Campus
E-mail: sjreg@unbsj.ca Saint John Campus
Web: http://www.unb.ca

Credit transfer
is a process that allows learners to move freely between the two public post-secondary educational systems in New Brunswick, and in some situations, across Canada. It promotes lifelong learning because learners are not required to repeat what they have already learned.

Guiding Principles

Two sets of guidelines follow, one relating to transfer of credit between participating institutions, and the other deals specifically with transfers between universities:

1. Principles of transferability of credits between participating institutions:

1. Students will receive recognition for successfully completed courses when transferring between participating institutions if the courses are deemed equivalent to courses offered at the receiving institution.

2. The receiving institution may consider that certain course equivalencies within a program/course of study are also recognized by another area of study.

3. Jointly-sponsored courses will be fully accredited by the participating institutions involved.

4. The responsibility for determining the transfer of credits will be centralized at each participating institution and this area will provide information concerning credit transfer policies and procedures to students, faculty and the public.

These principles are subject to the following understandings:

- It is understood that credit transfer and admission to a program are two different areas and that admission criteria reflect the policy of the receiving institution.
- It is understood that program requirements of each participating institution must be respected. Transferred courses from NBCC to a university may be accepted for general credit but not necessarily applicable to a particular program of study.
- It is understood that when transferring between participating institutions, the requirements with regard to standard of grade must also be met.
- It is understood that the number of eligible course equivalencies will be subject to the requirements of the program of study at the receiving institution.

Guiding Principles

2. Principles of transferability of credits between universities:

1. No transfer student will be denied transfer of credit by any Maritime university under the purview of the Maritime Provinces Higher Education Commission simply because a course was taken at another Maritime university, and each university agrees to consider a priori that another university's courses at the first and second year levels are of a quality equal to its own.

2. Each university will take action as is necessary to ensure system-wide acceptance of the principle that there will be full transferability of credit among courses given by Maritime universities at the first and second year levels, so that all courses for which credit would be granted at the transferring institution will be accepted for credit at all other universities in the Maritimes, subject to the attached understandings.

3. Each university will take such action as is necessary to ensure that the responsibility for the transfer of first and second year credits in relation to the Maritime universities is centralized, at each institution, within the office of the registrar, and that the registrars are asked to ensure that policies and procedures on credit transfer are readily accessible to students, faculty, and members of the interested public.

These principles are subject to the following understandings:

- It is understood that the matter of credit transfer is distinct from the question of admission, and that decisions with regard to admission will remain an institutional prerogative.

- It is understood that the program requirements of each institution must be met. (This means that there may be cases in which a course, or courses, will be accepted for general credit, but may nonetheless not be usable in relation to the particular program of study to which the student has been admitted.)

- It is understood that, within each institution, the requirement with regard to standard of grade must also be met. (In this respect, students from other universities in the system would be treated no differently from the students who decide to move from one faculty to another within a single institution.)

- It is understood that the total number of transfer credits that can be counted towards the degree program of any given institution will be subject to its requirements with regard to the minimum number of courses that must be taken at that institution in order to be eligible to receive that institution's degrees. (Most institutions will not award a degree unless half or more of the total number of credits involved have been drawn from their own course offerings.)

- It is understood that the normal time-limits for accepting courses as credits towards a degree will apply, so that transfer students will be on the same footing in this respect as students whose previous credits were obtained from the same institution.

These guiding principles were first announced in the New Brunswick Legislative Assembly in 1994 and had been approved by the Senate(s) of each participating university and the Educational Services Branch of the (former) N.B. Department of Advanced Education and Labour.

Frequently asked questions

What is credit transfer?
Credit transfer is the granting of credit by an institution to students based on previous study undertaken at another institution.

Is there a cost to have my courses assessed for transfer?
No, currently there is no fee for the assessment of transferability of courses.

To whom should I talk if I have questions about the transfer process?
If you are considering transferring credits into a university, you should speak with the Registrar. If you are considering transferring credits into a community college, you should speak to the PLAR and Credit Transfer Advisor.

Can I transfer to any post-secondary institution in New Brunswick?
You can apply for transfer of credit to any of the participating institutions in New Brunswick. These are NBCC, Mount Allison University, St. Thomas University, Université de Moncton, and University of New Brunswick.

What information do I need to provide to apply for credit transfer?
You should bring a copy of your transcript that shows the course(s) you wish to transfer. Any additional information such as calendars, course descriptions, or course outlines/syllabuses would be beneficial.

Is there a minimum number of courses I must take from a college or university to earn my diploma or degree?
Each institution has a policy regarding the number of courses that they require a student to complete at their institution before granting a degree or diploma. Check with the Registrar or PLAR and Credit Transfer Advisor at your intended institution regarding these requirements.

What is the minimum grade accepted for a course transfer?
Minimum grade requirements vary from institution to institution. As well, the requirement may vary within faculties and programs of study. Ask the Registrar or PLAR and Credit Transfer Advisor at the intended institution for this information.

How does a credit transfer show on my transcript?
Each institution has its own methods for recording accepted credit transfers. The Registrar at your intended institution will be able to provide you with this information.

Are some credits too old to transfer?
Institutions in New Brunswick have their own policies regarding the age of transferrable courses. Check with your institution of choice to determine if the courses you wish to transfer are still current.

If I am not satisfied with the assessment, is there an appeal process?
Most institutions have an appeal process in place. If you are not satisfied with the results of your assessment, ask to speak to the Registrar or PLAR and Credit Transfer Advisor at your intended institution.

Explanation of terms

Advanced credit/standing: the waiving of the requirement to complete a unit of work by a receiving institution. In some cases, the requirement may be waived and substituted with an alternate course; in other cases, direct credit is granted.

Articulated program: a program of study which incorporates components of a post-secondary program delivered by one of the participating institutions with the components of a post-secondary program delivered by another. The general aim of an articulated program is to provide the student with a sound theoretical, educational base, as well as practical training.

Block transfers: the transfer of a full block of credits which are applicable toward an identified course of study from one participating post-secondary institution to another.

Challenge for credit: credit for past experience or documented skills can be earned through completion of a "challenge examination".

Credit transfer: the granting of credit by an institution to students on the basis of previous study undertaken in another institution.

Maritime Provinces Higher Education Commission (MPHEC): their mandate is to ensure quality of academic programs and teaching; collect, maintain and disseminate information; stimulate cooperative action; and, administer regional programs. It functions primarily for university education.

New Brunswick Community Colleges (NBCC): New Brunswick's network of nine community colleges and New Brunswick College of Craft and Design.

Participating institution: Any post-secondary institution which has signed New Brunswick's Transfer of Credits protocol: New Brunswick Community Colleges (NBCC), Mount Allison University, Université de Moncton, St. Thomas University, the University of New Brunswick – Fredericton and Saint John Campuses, and outside of New Brunswick, the Nova Scotia Agricultural College, the Nova Scotia College of Art and Design, and the University College of Cape Breton.

Portability: the ability to carry program and/or course credits from one institution to another, easing access to training and promoting lifelong learning.

Prior Learning Assessment and Recognition (PLAR): a process that gives formal credit for knowledge and skills gained through education, life or work experience dependent upon the policies or guidelines of the receiving institution.

Receiving institution: any participating post-secondary institution to which students are transferring.

Sending institution: any participating post-secondary institution from which credits are earned.

This Guide is for information only. Course transfers other than those listed in the Guide may be available. Minimum grades may be required before accepting certain credits. Please contact the university Registrar or the community colleges PLAR & Credit Transfer Advisor for complete details.

Find out about credit transfer!

If you are planning to attend one of the New Brunswick Community Colleges, check with the PLAR and Credit Transfer Advisor for that college. If you are planning to attend one of New Brunswick's universities, check with the Registrar at that university. Or, visit our website at: http://www.gnb.ca/education/credits

Section II - Credit Transfer Arrangements

Articulated programs
Block transfers
Individual transfers
Out-of-province agreements

Articulated Programs

Bachelor of Applied Arts in Craft and Design

This articulated degree program offers a unique combination of academic and practical study. It is a four-year degree program that offers the advanced reasoning, research and writing skills of a traditional liberal arts education at the University of New Brunswick-Fredericton (UNB-F) along with the hands-on experience of studio art courses offered by the New Brunswick College of Craft and Design (NBCCD). Students will complete a total of 120 credit hours. UNB requires that students complete 60 credit hours on site. Although 60 credit hours are required from the NBCCD, transfer credits and prior training may be evaluated for assignation of credit on a case-by-case basis. Students can start at either institution, can attend each school in alternate years, or complete the requirements in one before moving on to the other. The principle objective is to create an opportunity for students in New Brunswick to combine university study with practical study in the area of craft and design and to earn a university degree in New Brunswick.

While at UNB, students will choose from courses in languages, humanities, social sciences and sciences. They may include courses in theatre, film, video, creative writing, music, visual arts and multimedia. While at NBCCD, courses include media exploration, colour study, design concepts, drawing and painting. Students also specialize in one of the seven studios: clay, creative graphics, fashion design, jewellery/metal arts, photography, surface design and textiles. Students who puruse one year of further study in Arts at UNB after completing this program will earn a Bachelor of Arts; students who pursue one year further study in the diploma program at NBCCD after the BAA will earn the NBCCD diploma.

This program prepares students who wish to continue their education in either stream, or enter the labour force with a range of developed critical and creative skills. Careers are possible in a variety of media, the arts, education and academia.

Articulated Programs

Bachelor of Applied Arts in Criminal Justice

St. Thomas University

The program is four years in duration and represents an articulation between a two-year diploma program in Criminal Justice at New Brunswick Community College - Miramichi, and two years of university courses at St. Thomas University (STU).

Years 1 and 2: Represent a Diploma in Criminal Justice which is made up of a number of on-going courses at NBCC - Miramichi.

Years 3 and 4: At St. Thomas University will focus on further developing the student's theoretical and conceptual understanding of the criminal justice system in Canada. Integrative seminars are offered in both third and fourth years of the program as well as a field project in year four. The last two years of the program broaden the student's exposure to the humanities and social sciences, complementing the technical and theoretical knowledge and skills from the first two years.

Following successful completion of the entire four years, St. Thomas University will award the Bachelor of Applied Arts in Criminal Justice credential.

Articulated Programs

St. Thomas University

Bachelor of Applied Arts in Gerontology

The program is between St. Thomas University (STU) and New Brunswick Community College – Saint John and is four years in duration. The goal of this articulated program is to meet the demand for graduates who have the theoretical base and the technical skills for applied practice in the field of Gerontology. The program structure is as follows:

Year 1 and 2: In the initial two years students follow a liberal arts curriculum at STU. 12 credit hours in Human Services are offered by NBCC – Saint John and15 credit hours in Gerontology are offered by STU in year two of the program.

Year 3: The students are enrolled at NBCC – Saint John in the Human Services Program. Three field work placements take place.

Year 4: The final year (30 credit hours) is taken at STU. This includes seminars focussed on integrating the theory and practice.

The program distinguishes itself from the Bachelor of Arts with a major in Gerontology in that students do not undertake a second major. Instead, students benefit from the practical skills and technical exposure at NBCC – Saint John. After successfully completing the third year at NBCC – Saint John, students are awarded the College's Certificate in Human Services.

Articulated Programs

St. Thomas University

Bachelor of Applied Arts in Journalism

The Bachelor of Applied Arts in Journalism program is a co-operative effort between St. Thomas University (STU) and New Brunswick Community College – Woodstock.

It consists of three years liberal arts study at St. Thomas University with four journalism courses taught at the NBCC's Smythe Street Centre in Fredericton in the first two years. In year three, students receive comprehensive journalistic training in Woodstock and return to STU for year four of the program. The program provides a firm foundation in liberal arts, solid training in the technical aspects of journalism, and practical experience. The liberal arts courses offer an opportunity to develop advanced analytical, critical thinking, research and communication skills; the ability to integrate information and ideas from different disciplines; and the confidence to tackle the variety of issues about which journalists communicate everyday. The journalism courses offer an opportunity to learn the technical skills required in journalism, such as desktop publishing and photography. Students also acquire interviewing techniques, gain practical experience in the field, and learn the craft of reporting the news.

Articulated Programs

Bachelor of Applied Management in Accounting

This is a four year undergraduate program for qualified graduates from the Accounting Option of the two-year Business Technology program at New Brunswick Community College – Saint John. In the final two years at the University of New Brunswick – Saint John (UNB-SJ), 60 credit hours will be provided with advanced level accounting and general university educational competencies. Upon successful completion, graduates will receive a Bachelor of Applied Management in Accounting undergraduate degree.

This four-year program will provide a Bachelor's degree and most of the course work required to achieve the necessary professional qualifications for a CMA or CGA, respectively. As of 1998, all of the professional accounting associations require an undergraduate degree as a prerequisite to professional accreditation. The proposed program is designed to re-open the doors to professional accreditation for community college graduates.

Articulated Programs

Bachelor of Applied Management in Electronic Commerce

This is a four year undergraduate program for qualified graduates from the Information Systems Specialist option in the two-year Business Technology Program at New Brunswick Community College – Saint John. In the final two years at the University of New Brunswick – Saint John, (UNB-SJ) the program provides specialized electronic commerce and general university educational competencies. Upon successful completion, graduates will receive a Bachelor of Applied Management in Electronic Commerce undergraduate degree.

The program emphasizes a hands-on understanding of computer architecture, operating systems and applications; the analysis, design, implementation and operation of information systems; and the design, set-up and management of local area networks, multi-media presentations, web authoring and web-server administration.

Articulated Programs

Bachelor of Applied Management in Hospitality and Tourism (BAMHT)

The Bachelor of Applied Management in Hospitality and Tourism is an innovative four-year co-op degree program that gives students the opportunity to learn all aspects of the tourism industry in an experiential learning environment both from a college and a university perspective. New Brunswick Community College – Saint Andrews offers the applied, "hands-on" training and experience while the University of New Brunswick – Saint John (UNB-SJ) provides business and management theory and co-ordinates the co-operative work experience element.

High school graduates interested in a tourism career have two options:

Option 1 (2+2): Students enter their first two years at NBCC–St. Andrews, and earn a diploma in one of the five options: Adventure Recreation, Facility and Accommodation, Hotel and Restaurant Management, Restaurant and Culinary, or Travel and Tourism. Students complete their last two years at UNB-SJ and obtain the four-year BAMHT degree.

Option 2 (3+1): Students enter the first year at UNB-SJ and take introductory courses in tourism as well as required business and management courses. In year two at NBCC – St. Andrews, students obtain a Certificate in Hospitality and Tourism. For the last two years, they return to UNB-SJ and earn the four-year BAMHT degree.

Articulated Programs

Bachelor of Medical Laboratory Science

The Bachelor of Medical Laboratory Science (BMLS) program is offered cooperatively by the University of New Brunswick – Saint John and Fredericton (UNB) and New Brunswick Community College – Saint John. Medical Laboratory Technologists are integral members of the health care team who share knowledge that is essential to the diagnosis and treatment of disease, promote learning, and collaborate with other professionals in providing effective patient care. The BMLS Degree is offered through two options: (1) BMLS General (four years) and, (2) BMLS Honours (four and one-half years). The program structure is as follows:

Year 1: Consists of general scientific background, offered at UNB.

Year 2 & 3: Consists of the NBCC-Saint John Medical Laboratory Technology program that is a two-year program. Upon successful completion, students are eligible for a professional certification as Registered Technologists.

Year 4: Offered at UNB, consists of theoretical and laboratory courses, and includes intersession as well as the full academic year (General Degree from UNB).

Year 5: Offered at UNB, courses provide theory and practice in advanced medical laboratory science and include a mandatory project (Honours Degree from UNB).

Students also have the option of entering the BMLS after completion of the NBCC-Saint John two-year Registered Technologist program. After graduation, students seeking registration as "Registered Technologists" must pass the Canadian Society of Medical Laboratory Science exams as required for professional practice.

The Medical Laboratory Technologist is an integral member of the health care team who engages in research and problem solving that is essential to the diagnosis and treatment of disease or ailment, and collaborates with other professionals in providing effective patient care. Graduates of the BMLS program will be prepared for future challenges in research and practice in the field of laboratory medicine. Graduates will be able to pursue post-graduate educational and employment opportunities beyond those normally available to graduates of two-year diploma or four-year general science programs.

Articulated Programs

Baccalauréat en techniques radiologiques

UNIVERSITÉ DE MONCTON

This is a four year articulated program between the Université de Moncton, (U de M) the New Brunswick Community College in Campbellton and the Hôpital Georges-L.-Dumont in Moncton. It allows for two exits : a community college diploma at the end of the third year of the program and a bachelor's degree from the Université for those who continue to the end of the fourth year of the program. The program is also suited to currently practising technologists who wish to upgrade their training.

Compulsory courses for the first year of the program are offered at all three campuses of the Université de Moncton. Courses and the practical training in years two to four are offered at the Moncton campus and at the Hôpital Georges-L.-Dumont.

The program of study consists of courses in the basic science disciplines - mathematics, human biology, physics and chemistry - as well as courses in the social sciences and humanities. A major component of the training as well as the clinical internships are offered at the Hôpital Georges-L.-Dumont in Moncton.

Destined for students wishing to become radiological technologists, this program offers a superior course of study which combines both theory and practise in a professional program meeting the requirements of the Canadian Association of Radiological Technologists (CART).

Remember, when transferring individual courses between institutions all courses do not automatically transfer! Please be sure to inquire as:

- some institutions require minimum grades;
- in some instances, one course will not be recognized where a combination of two courses are required;
- the content of the course taken does not match the content of the course for which the transfer is requested; and,
- it may not necessarily be applied to your chosen course of study, but rather used as an elective.

If you find that credit transfer is not an option, you may wish to investigate the Prior Learning Assessment and Recognition Service PLAR at the institution of your choice.

Block Transfers

Block transfer is the transfer of full blocks of credits. In New Brunswick, the universities grant blocks of credit for study completed at the New Brunswick Community Colleges and apply these credits toward an identified course of study. The following are some current examples:

Mount Allison University:

- The University may grant up to 30 credits on a 120 credit degree program for appropriate courses completed at New Brunswick Community Colleges. The Registrar will determine suitable credits in consultation with appropriate department heads.

St. Thomas University:

- The University has adopted a policy governing transfer credits from post-secondary, non-university programs that would allow credit to be granted to a maximum of 30 credit hours, normally at the first year level. Granting of such credits will be determined by the Registrar after consultation with the relevant department(s) or academic units.

University of New Brunswick – Fredericton and Saint John Campuses:

- Graduates from Community College programs and students who have successfully completed study in community colleges programs should request that official transcripts of their work be forwarded to the Registrar's Office. Such transcripts will be considered for transfer credit provided that: (1) the courses being considered for credit satisfy the program requirements at the University of New Brunswick; and, (2) the courses being considered meet the standard of grade required within the program at the University of New Brunswick.

- Bachelor of Business Administration: Graduates of the New Brunswick Community Colleges in a two-year Business Technology program with a 65% average or equivalent standing over the normal two years (or equivalent standing from comparable institutions) will be granted 30 credit hours toward the BBA degree and will be required to successfully complete at least a further 99 credit hours in order to qualify for the BBA. Students who have partially completed such programs may be granted credits toward the BBA degree. Entering students will be advised of their status as provided for in the General Regulations of the University.

Université de Moncton :

- Baccalauréat ès sciences appliquées : Graduates of the New Brunswick Community Colleges in the Technologie de l'ingénierie and Technologie du génie programs may be granted transfer credits on a variety of courses counting toward the completion of the Baccalauréat ès sciences appliquées. The number of credits granted (varying between 18 and 36 credits) will be a function of the program completed at NBCC and the specific area of engineering (génie mécanique, génie électrique, génie industriel ou génie civil) being pursued at U de M.

Individual Transfers

Individual course transfers may be approved when transferring from one participating institution to another. To determine whether or not a course is eligible for transfer, contact the Registrar or PLAR & Credit Transfer Advisor at the institution of choice. Examples of pre-approved credit transfers are:

SENDING: St. Thomas University
RECEIVING: New Brunswick Community College - Saint John

Sending Faculty / Faculté d'origine	Sending Course Number and Duration / Sigle du cours d'origine et durée		Sending Course Name / Nom du cours d'origine	Receiving College / Collège d'accueil	Receiving Program / Programme d'accueil	Receiving Course Name / Nom du cours d'accueil	Receiving Course Number / Sigle du cours d'accueil
Bachelor of Applied Arts in Gerontology	Psychology 101 & 102	6	Introduction to Psychology	NBCC - Saint John	Human Services	Introduction to Psychology	HSC1101
Bachelor of Applied Arts in Gerontology	GER02013 & GER02673	3 3	Introduction to Gerontology Adult Development & Aging	NBCC - Saint John	Human Services	Growth & Development I & II	HSC1041 & 1051
Bachelor of Arts	ENGL2390	3	The Study of Literature	NBCC - Saint John	Electronics Engineering Technology	Communications	ENGL220

SENDING: Collège communautaire du Nouveau-Brunswick - Campbellton
RECEIVING: University of New Brunswick - Fredericton

Sending Program / Programme d'origine	Sending Course Name / Nom du cours d'origine	Sending Course Number / Sigle du cours d'origine	Receiving University / Université d'accueil	Receiving Faculty / Faculté d'accueil	Receiving Course Name / Nom du cours d'accueil	Receiving Course Number and Duration / Sigle du cours d'accueil et durée	
Techniques d'intervention en services communautaire	Psychologie générale I et II	ISC1051/1061	UNB - Fredericton	Arts	Psychology	1000	6
Techniques d'intervention en services communautaire	Gestion du comportement	ISC1121	UNB - Fredericton	Arts	Psychology	3843	3
Techniques d'intervention en services communautaire	Dynamic familiale	ISC1091	UNB - Fredericton	Arts	Sociology	2303	3

To view an archived listing of individual credit transfers approved prior to 1999, please refer to: http://www.gnb.ca/education/credits

Out-of-Province Agreements

Nova Scotia Agricultural College (NSAC)

The Nova Scotia Agricultural College takes a leading role in providing education, research and public service in the agricultural and food industries and other related disciplines. The College is dedicated to helping people acquire the skills, wisdom and independence needed for a lifetime of learning and contribution to the well-being of Atlantic Canada and other regions, both Canadian and international.

Located in Truro, Nova Scotia, the College offers a range of programs, leading to a BSC(Agr.) degree, a two year technician diploma, a two year engineering diploma, a three year diploma in technology, or an Msc.(Agr.) degree. Students may also choose from a wide selection of minors. B.Sc.(Agr.) degrees are awarded by Dalhousie University in association with NSAC.

The College welcomes students transfering from other Maritime post-secondary institutions and grants advanced standings for studies done elsewhere which meet NSAC program requirements.

Agriculture Diploma program (3yrs) : Agriculture Technician (2 + 1) Woodstock

Out-of-Province Agreements

Nova Scotia College of Art and Design (NSCAD)

The Nova Scotia College of Art and Design, founded as the Victoria School of Art and Design in 1887, is an independent institution chartered by the Act of Provincial Legislature. In 1925 the provincial Government incorporated it as the Nova Scotia College of Art and Design. At this time the College instituted its degree-granting programs. The College offers programs leading to the Bachelor of Fine Arts in Fine Art and the Bachelor of Design (communication design or environmental planning).

In addition to the facilities and offerings of the College, NSCAD students benefit from the resources available to them through the six neighbouring universities in the Halifax area; Dalhousie University, Saint Mary's University, Mount Saint Vincent University, Dalhousie Tech, the University of King's College, and the Atlantic School of Theology. The diversity of university programs and resources these institutions offer to students has been further strengthened by the recent formation of the Metro Universities Consortium of which NSCAD is a full partner.

NSCAD has adopted the principle of transferability of courses and credits at the first and second year levels taken at other universities and colleges of Canada recognized by AUCC (subject to the usual provisions). Although a formal transfer agreement does not exist with the New Brunswick College of Craft and Design (NBCCD), NSCAD will recognize course work taken at NBCCD.

Out-of-Province Agreements

University College of Cape Breton (UCCB)

The University College of Cape Breton offers a combination of university liberal arts and science programs with technological and vocational programs more commonly offered at a community college. It is Canada's first university college, an institution with a blend of degree and diploma programs, which provides opportunities for students to further their education through transfer credit agreements which allow diploma graduates to enter degree programs with advanced standing. Advanced standing agreements are being extended to programs at all campuses in the NBCC network. The initial phase of the agreement allows for the transfer of credit between like-to-like programs, business-to-business, technology-to-technology, human services to community studies.

Program offerings at UCCB include Bachelor of Arts, Bachelor of Arts Community Studies, and Bachelor of Science, all of which offer both three-and four-year options. There are three-year cooperative education diplomas in Accounting, Computer Information Systems, Management, Marketing and Paralegal Technology. A three-year work/study program is offered in Hospitality Administration along with two-year diplomas in Executive, Legal, and Medical Office Administration (Secretarial). Three-year cooperative engineering technology diplomas are available in Civil, Electrical/Electronics, Environmental, and Mechanical Technology as well as a three-year cooperative diploma in Chemical Technology. Graduates of Chemical, Civil or Environmental Technology may complete the Bachelor of Technology (Environmental Studies) degree. Trades certification programs are also offered.

Bachelor of Business Administration	- Business Technology (Moncton, Saint John, Woodstock) - Technologie des affaires (Bathurst, Dieppe) - Computer Programming Technology (Saint John)
Bachelor of Technology	- Chemical Technology (Saint John) - Civil Engineering Technology (Moncton) - Environmental Technology (Miramichi)
Bachelor of Arts Community Studies	- Correctional Techniques (Miramichi) - Techniques correctionnelles (Dieppe) - Youth Care Worker (Miramichi) - Human Services (Saint John)

Section III - Credit Transfer Contacts

New Brunswick Department of Education
New Brunswick Department of Training & Employment Development
New Brunswick Universities
New Brunswick Community Colleges

For More Information:

New Brunswick Department of Education

Manager of Transitions
P.O. Box 6000
Fredericton, NB E3B 5H1
Tel: 506-453-2644 Fax: 506-444-5523
e-mail: credits@gnb.ca
Web: http://www.gnb.ca/education/credits

New Brunswick Department of Training & Employment Development

PLAR & Credit Transfer Coordinator
College Services
P.O. Box 6000
Fredericton, NB E3B 5H1
Tel: 506-453-2169 Fax: 506-453-4960

New Brunswick Universities

Records Administrator
Mount Allison University
Sackville, NB E4L 1E4
Tel: 506-364-2269 Fax: 506-364-2272
e-mail: cphunter@mta.ca
Web: http://www.mta.ca

Registrar
St. Thomas University
Fredericton, NB E3B 5G3
Tel: 506-452-0530 Fax: 506-450-9615
e-mail: registrar@stthomasu.ca
Web: http://www.stthomasu.ca

Registrar
University of New Brunswick-Fredericton
P.O. Box 4400
Fredericton, NB E3B 5A3
Tel: 506-453-4865 Fax: 506-453-5016
e-mail: Bird@unb.ca
Web: http://www.unb.ca

Registrar
University of New Brunswick-Saint John
P.O. Box 5050
Saint John, NB E2L 4L5
Tel: 506-648-5673 Fax: 506-648-5528
e-mail:sjreg@unbsj.ca
Web: http://www.unb.ca

Records Administrator
Université de Moncton
Moncton, NB E1A 3E9
Tel: 506-858-4113 Fax: 506-858-4544
e-mail: registrariat@umoncton.ca
Web: http://www.umoncton.ca

New Brunswick Community Colleges

PLAR & Credit Transfer Advisor

Bathurst:	506-547-2145
Campbellton:	506-789-2377
Dieppe:	506-856-2200
Edmundston:	506-735-2500
Miramichi:	506-778-6000
Moncton:	506-856-2220
St. Andrews:	506-529-5000
Saint John:	506-658-6600
Woodstock:	506-325-4400
College of Craft & Design:	506-453-2305

Web: http://www.nbcc.nb.ca

Obtenez les crédits auxquels vous avez droit!

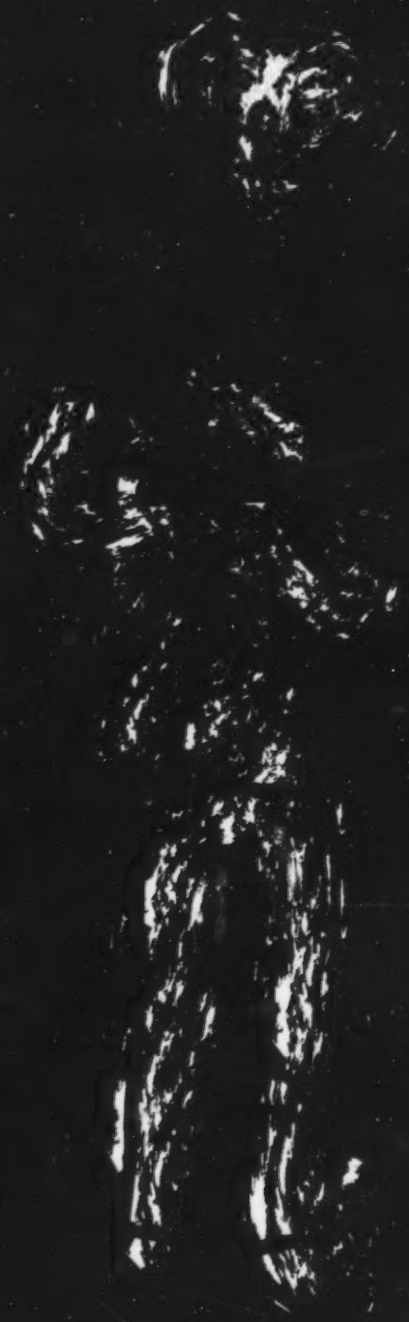

2000

CCNB

UNIVERSITÉ DE MONCTON

St. Thomas University

Mount Allison UNIVERSITY

UNB

New Nouveau Brunswick

Éducation Education

Guide pour le transfert de crédits
du Nouveau-Brunswick
entre les collèges communautaires et les universités
http://www.gnb.ca/education/credits

ISBN: 1-55236-679-0

Ministère de l'Éducation
Province du Nouveau-Brunswick
Fredericton (N-B)

Août 2000
CNB 99

Ce guide est uniquement une source d'information. Il peut exister d'autres possibilités de transfert de cours en plus de celles qui sont énumérées dans cette liste. L'acceptation de certains crédits peut dépendre des résultats scolaires. Vous pouvez communiquer avec le bureau du(de la) registraire à l'université ou le(la) conseiller(ère) de l'ÉRA et du transfert de crédits aux collèges communautaires pour obtenir plus de renseignements.

Table des matières

Section I - Renseignements sur le transfert de crédits 3

Au sujet du guide 4
Établissements participants (carte) 5
Principes directeurs 12
Questions fréquemment posées 14
Explication des termes 15

Section II - Arrangements en matière de transfert de crédits ... 17

Programmes articulés 18
Transferts de blocs 28
Transferts individuels 29
Ententes à l'extérieur de la province 30

Section III - Personnes-ressources pour le transfert de crédits .. 33

Ministère de l'Éducation 34
Ministère de la Formation et du Développement de l'emploi 34
Universités 34
Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick (CCNB) 34

Pour plus de renseignements, visitez notre site web :
http://www.gnb.ca/education/credits

Le présent guide
est une publication historique, et il montre les transferts qui ont été approuvés au cours des années antérieures. Les conditions applicables aux programmes et aux cours changent de temps à autre. Vérifiez auprès du(de la) registraire ou du(de la) conseiller(ère), évaluation et reconnaissance des acquis et transfert de crédits, de l'établissement de votre choix afin de déterminer si le transfert de crédits s'applique dans votre cas.

Section I – Renseignements sur le transfert de crédits

Au sujet du guide
Établissements participants (carte)
Principes directeurs
Questions fréquemment posées
Explication des termes

Au sujet du présent guide

Les usagers possibles sont :

- les étudiants qui veulent faire transférer des crédits entre des collèges communautaires et des universités du Nouveau-Brunswick;
- les professionnels de l'éducation qui veulent assurer un appui constant aux étudiants; et
- les éducateurs et les stratèges.

Il porte sur :

- les transferts entre les deux réseaux d'enseignement postsecondaire du Nouveau-Brunswick, à savoir les collèges communautaires (CCNB) et les universités.

Il traite également :

- du Protocole pancanadien sur le transfert des cours universitaires qui assure un transfert de crédits équitable entre les universités pour les deux premières années d'études dans un même programme; et
- la transférabilité à l'intérieur du réseau collégial des crédits acquis dans les Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick.

Le guide contient :

- les principes directeurs sous-jacents au transfert de crédits;
- des renseignements au sujet des établissements participants;
- des renseignements au sujet des programmes articulés et des transferts de blocs;
- le site Web pour les cours archivés à titre d'information sur le transfert de crédits; et
- des renseignements sur les personnes-ressources.

Système d'éducation publique post-secondaire du Nouveau-Brunswick

Établissements participants :

Les établissements participants pour 2000 sont : les Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick, Mount Allison University, St. Thomas University, l'Université de Moncton, et l'University of New Brunswick (Fredericton et Saint John).

Établissements participants

Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick

Les Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick (CCNB) constituent un réseau bilingue, regroupant dix établissements de formation et d'enseignement dans la province. Les collèges de Miramichi, Moncton, St. Andrews, Saint John et Woodstock sont anglophones et les collèges de Bathurst, Campbellton, Dieppe et d'Edmundston sont francophones. Le réseau comprend le New Brunswick College of Craft and Design. Les CCNB offrent aussi plus de 100 programmes à plein temps, des services de formation à court terme, du perfectionnement éducationnel et de l'alphabétisation. Les programmes de formation réguliers des collèges se complètent généralement dans une période de 40 à 80 semaines.

Le calendrier des Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick - http://www.ccnb.nb.ca - contient les politiques et les procédures d'admission. Les exigences d'admission sont indiquées sous chaque programme de formation énuméré dans le calendrier. Pour obtenir un transfert de crédits, les étudiants doivent communiquer avec le département ou le conseiller en évaluation et en reconnaissance des acquis.

Les Collèges offrent une aussi évaluation et une reconnaissance des acquis, un service qui permet d'obtenir une attestation officielle de compétence ou de formation dans le cadre d'un programme d'études. Chaque collège possède un(e) conseiller(ère) en évaluation et reconnaissance des acquis dont le rôle est de promouvoir ce service et d'offrir des renseignements à ce sujet.

«Si vous avez déjà accumulé des crédits de formation institutionnelle (cours) et que vous voulez déterminer si vous pouvez les transférer ou les faire reconnaître, consultez un conseiller des Collèges communautaires du Nouveau Brunswick responsable de la reconnaissance des acquis. . . .» (Annuaire – CCNB, 2000-2001)

Web :
http://www.nbcc.nb.ca
http://www.bathurst.ccnb.nb.ca
http://www.campbellton.ccnb.nb.ca
http://www.dieppe.ccnb.nb.ca
http://www.edmundston.ccnb.nb.ca
http://www.miramichi.nbcc.nb.ca
http://www.moncton.nbcc.nb.ca
http://www.standrews.nbcc.nb.ca
http://www.saintjohn.nbcc.nb.ca
http://www.woodstock.nbcc.nb.ca
http://www.nbccd.nbcc.nb.ca

Établissements participants

Mount Allison University

Mount Allison
UNIVERSITY

Mount Allison University est un établissement résidentiel mixte. Elle se spécialise dans les programmes de premier cycle. Ses efforts et ses ressources sont axés sur un enseignement de qualité supérieure qui favorise les rapports étroits entre les étudiants et le corps professoral.

Mount Allison University offre des programmes généraux et spécialisés dans de nombreuses disciplines de base qui mènent à l'obtention d'un baccalauréat ès arts ou d'un baccalauréat ès sciences. Le baccalauréat est aussi offert dans des domaines professionnels comme le commerce, les beaux-arts et la musique. En préparation pour des études dans d'autres universités, les étudiants peuvent aussi compléter des programmes préparatoires de deux ou trois ans dans des domaines comme la médecine, la médecine dentaire, le droit et la médecine vétérinaire.

La plupart des étudiants admis à Mount Allison University viennent directement du secondaire. Cependant, il est possible d'effectuer un transfert d'autres établissements postsecondaires. Compte tenu de la politique de contingentement des admissions de l'université, on recommande fortement aux étudiants intéressés de présenter leur demande de transfert des crédits avant le mois de janvier pour la session de septembre.

Courriel : cphunter@mta.ca
Web : http://www.mta.ca

Établissements participants

St. Thomas University

St. Thomas University

Depuis sa fondation en 1910, St. Thomas University (STU) s'est avérée un chef de file en formation générale. St. Thomas est extrêmement fière de son approche humaniste en matière d'études postsecondaires. St. Thomas axe ses efforts à offrir des programmes dynamiques et personnalisés en arts libéraux. Même si St. Thomas University est l'une des plus petites universités de la région, elle présente un des taux d'inscriptions les plus élevés en formation générale dans les Maritimes.

Cette université offre des programmes de baccalauréat ès arts, de baccalauréat en éducation et en service social ainsi que des programmes de certificats en criminologie, en justice sociale et en gérontologie. St. Thomas, en collaboration avec les Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick, offrent aussi des programmes articulés, qui combinent la théorie des arts libéraux à une formation technique et une expérience pratique en journalisme, en gérontologie et en justice pénale.

St. Thomas University permet le transfert de crédits obtenus pour des cours suivis dans les universités des Maritimes pour les première et deuxième années de programmes sous certaines conditions :

- Le transfert de crédits est une étape distincte du processus d'admission.
- On doit satisfaire aux exigences du programme.
- On doit avoir obtenu la note de passage.
- Le nombre maximal de crédits transférés correspond à la moitié du nombre de cours du programme.

En ce qui concerne les crédits non universitaires, l'université a adopté une politique pour le transfert de crédits obtenus dans des programmes postsecondaires et non universitaires. Cette politique permet de créditer jusqu'à un maximum de 30 heures-crédits pendant la première année du programme. Le transfert de ces crédits relève du registraire après consultation avec les facultés ou les départements concernés. On a déterminé un nombre maximal de crédits transférables pour chacun des trois programmes en arts appliqués qui sont offerts en collaboration avec le CCNB.

Courriel : registrar@stthomasu.ca
Web : http://www.stthomasu.ca

Établissements participants

Université de Moncton

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Fondée en 1963, l'Université de Moncton (U de M) est le principal établissement francophone à décerner des grades universitaires dans les provinces de l'Atlantique. Ses trois composantes – le Campus de Moncton, le Campus de Shippagan et le Campus d'Edmundston – sont situées dans les principales régions francophones du Nouveau-Brunswick.

Les Campus d'Edmundston et de Shippagan offrent la première et la deuxième années de la plupart des programmes de baccalauréat. Plusieurs programmes complets y sont offerts, mais il faut habituellement aller au campus de Moncton pour terminer les autres programmes.

L'université accepte les crédits obtenus dans un autre établissement postsecondaire (par exemple une université, un cégep, un CCNB) en autant que les conditions ci-dessous sont respectées :

- On peut accorder, jusqu'à un certain maximum, des crédits pour les cours de première année suivis par les étudiants dans un collège communautaire ou un cégep.
- L'étudiant doit avoir obtenu la note « C » (70 %) pour le cours en question ou une note supérieure à la moyenne de la classe.
- Il est possible de transférer des crédits pour des cours obligatoires ou au choix.
- Les étudiants peuvent demander une autorisation pour suivre des cours dans un établissement autre que l'Université de Moncton. Les crédits pour les cours terminés avec succès seront accordés comme une équivalence de cours à l'U de M.
- Pour calculer la note moyenne, on ne tiendra pas compte de la note des cours dont les crédits ont été transférés.

Courriel : registrariat@umoncton.ca
Web : http://www.umoncton.ca

Établissements participants

University of New Brunswick

Depuis 1785, l'University of New Brunswick (UNB) se distingue par son leadership dans le domaine de l'éducation, se classant parmi les meilleures universités du Canada. Son milieu universitaire est ouvert sur deux villes dynamiques, Fredericton et Saint John. Ses deux centres donnent aux étudiants une certaine souplesse quant au lieu et au champ d'études. Chaque centre a ses caractéristiques particulières, mais les conditions qui régissent l'admission, l'aide financière, le rendement et les programmes d'études sont pleinement intégrées.

UNB offre des programmes de premier et de deuxième cycles ainsi que plusieurs programmes menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme. Comptant près de 10 000 étudiants, le centre de Fredericton comporte dix facultés, tandis que celui de Saint John en dénombre environ 2 500 dans trois facultés.

UNB accueille des étudiants transférés et des adultes dans tous ses programmes. Une attention toute particulière est portée aux étudiants qui sont transférés à UNB pour faciliter leur intégration à la vie universitaire. Elle admet un grand nombre d'étudiants ayant acquis, grâce à leur expérience de travail ou à d'autres types de formation non universitaire, de solides compétences dans certains domaines étroitement liés aux cours offerts. Cette expérience peut être reconnue par l'octroi de crédits. On peut se renseigner au bureau du registraire sur les modalités qui se rapportent à ce processus.

Courriel : Bird@unb.ca Fredericton Campus
Courriel : sjreg@unbsj.ca Saint John Campus
Web : http://www.unb.ca

Le transfert de crédits est un processus qui permet aux apprenants de passer facilement entre les deux systèmes d'enseignement postsecondaire au Nouveau-Brunswick et parfois à la grandeur du Canada. Il favorise l'apprentissage continu, car les apprenants ne sont pas tenus de reprendre ce qu'ils ont déjà appris.

Principes directeurs

Voici deux séries de directives : la première traite du transfert de crédits entre les établissements participants et l'autre concerne uniquement les transferts entre les universités.

1. Principes de transférabilité des crédits entre établissements participants

1. Au moment d'un transfert entre établissements participants, l'étudiant reçoit une reconnaissance pour les cours qu'il a réussi, à condition que l'établissement d'accueil les juge équivalents à ceux de son programme.

2. L'établissement d'accueil peut juger que certaines équivalences dans le cadre d'un programme s'appliquent également à un autre champ d'études.

3. Les cours offerts conjointement sont reconnus par les établissements participants intéressés.

4. Chaque établissement participant offrira un service de transfert des crédits qui se chargera, entre autres, de fournir aux étudiants, au personnel et au public de l'information relative à la politique et aux modalités pertinentes.

Ces principes sont assujettis aux interprétations suivantes:

- Il est entendu que le transfert de crédits et l'admission à un programme sont deux questions tout à fait distinctes et que les critères d'admission reflètent la politique de l'établissement d'accueil.

- Il est entendu qu'il faut tenir compte des préalables exigés par l'établissement participant. (Les cours transférés d'un CCNB à une université pourraient être crédités, sans pour autant s'appliquer à un programme d'études en particulier.)

- Il est entendu que, au moment du transfert entre établissements participants, l'étudiant doit avoir obtenu la note exigée.

- Il est entendu que le nombre d'équivalences admissibles est assujetti aux préalables exigés par l'établissement d'accueil relativement au programme d'études.

Principes directeurs

2. Principes de la transférabilité interuniversitaire

1. Aucun étudiant transféré ne se verra refuser un transfert de crédits par une université des Maritimes relevant de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes sous prétexte que le cours a été suivi dans une autre université de cette région. En outre, chaque établissement accepte à priori que les cours de première et de deuxième années d'une autre université sont de qualité égale.

2. Chaque université doit prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que l'ensemble du réseau accepte le principe de la pleine transférabilité des crédits obtenus pour des cours de première et de deuxième années suivis dans les universités des Maritimes. Ainsi, les cours crédités par l'établissement de départ seront reconnus par toutes les autres universités des Maritimes, sous réserve des dispositions suivantes.

3. Chaque université doit prendre les mesures nécessaires pour que le service de transfert des crédits pour les cours de première et de deuxième années soit centralisé à son bureau du registraire. Les registraires sont tenus de veiller à ce que la politique et les modalités de transfert des crédits soient facilement accessibles aux étudiants, au personnel et au public.

Ces principes sont assujettis aux interprétations suivantes :

- Il est entendu que le transfert des crédits et les conditions d'admission sont deux questions tout à fait distinctes et que les admissions sont une prérogative des établissements.

- Il est entendu qu'il faut tenir compte des préalables exigés par l'établissement. (Il se peut qu'un ou des cours soient crédités, mais qu'ils ne puissent s'appliquer au programme d'études de l'étudiant.)

- Il est entendu que l'étudiant doit avoir obtenu la note exigée par l'établissement. (À cet égard, les mêmes conditions s'appliquent autant aux étudiants d'autres universités du réseau qu'à ceux d'un même établissement qui décident de passer à une autre faculté.)

- Il est entendu que le nombre total de crédits transférés pouvant s'appliquer au programme menant à l'obtention d'un diplôme est assujetti aux conditions de l'établissement concernant le nombre minimal de cours que l'étudiant doit y suivre pour recevoir un diplôme de cet établissement. (En général, un établissement ne confère pas de diplôme sans qu'il ait octroyé au moins la moitié des crédits.)

- Il est entendu que, aux fins d'obtention d'un diplôme, les limites de temps habituelles imposées pour la reconnaissance des cours crédités sont les mêmes pour l'étudiant visé par un transfert de crédits que pour celui qui les a obtenus de l'établissement même.

Ces principes directeurs ont été annoncés pour la première fois en 1994 à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick et ont été approuvés par les Conseils de chaque université participante et par la Division des services éducatifs (autrefois) du ministère de l'Enseignement supérieur et du Travail.

Questions fréquemment posées

Qu'est-ce que le transfert des crédits ?
Le transfert de crédit est le fait qu'un établissement d'enseignement accorde des crédits à des étudiants qui ont auparavant suivi des cours dans un autre établissement.

L'évaluation des cours dans le but de transférer des crédits comporte-t-elle des frais ?
Non, il n'y a présentement aucun coût pour l'évaluation de la transférabilité des cours.

À qui dois-je m'adresser si j'ai des questions au sujet des modalités de transfert ?
Si vous songez à transférer des crédits à une université, vous devez parler au(à la) registraire, alors que si vous voulez transférer des crédits à un collège communautaire, il faut parler à un(une) conseiller(ère) en reconnaissance des acquis et en transfert de crédits.

Puis-je transférer des crédits à n'importe quel établissement post-secondaire du Nouveau-Brunswick ?
Vous pouvez présenter une demande de transfert de crédits à tout établissement participant du Nouveau-Brunswick, soit les Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick, Mount Allison University, St. Thomas University, l'Université de Moncton, et l'University of New Brunswick.

Quels renseignements dois-je fournir pour présenter une demande de transfert de crédits ?
Vous devez apporter des relevés de notes indiquant les cours pour lesquels vous désirez un transfert de crédits. Il serait également utile de fournir de l'information supplémentaire telle que : annuaires, descriptions, sommaires ou syllabus de cours.

Existe-t-il un nombre minimum de cours que je dois suivre au collège ou à l'université pour obtenir un diplôme ou un grade ?
Chaque établissement a des politiques concernant le nombre de cours terminés à leur établissement et exigés des étudiants avant de leur décerner un grade ou un diplôme. Renseignez-vous auprès du registraire ou du conseiller en reconnaissance des acquis et en transfert de crédits de l'établissement qui vous intéresse pour connaître ces exigences.

Quelle est la note minimale exigée pour les transferts de crédits ?
Les exigences minimales quant aux notes varient d'un établissement à un autre. Il se peut également que les exigences varient au sein des facultés et des programmes d'étude. Informez-vous à ce sujet auprès du(de la) registraire ou du(de la) conseiller(ère) en reconnaissance des acquis et en transfert des crédits de l'établissement qui vous intéresse.

De quelle façon le transfert de crédits paraît-il sur mon relevé de notes ?
Chaque établissement a sa façon d'inscrire les transferts de crédits acceptés. Le registraire de l'établissement qui vous intéresse peut vous informer à ce sujet.

Peut-on refuser de transférer des crédits pour des cours qui ne sont pas assez récents ?
Les établissements du Nouveau-Brunswick ont leurs propres politiques quant à la validité des cours antérieurs. Renseignez-vous auprès de l'établissement qui vous intéresse afin de vérifier si les cours pour lesquels vous voulez un transfert sont toujours valables.

Existe-t-il un processus d'appel, si je suis insatisfait de l'évaluation ?
La plupart des établissements offrent un processus d'appel. Si vous êtes insatisfait de l'évaluation, demandez à rencontrer le(la) registraire ou le(la) conseiller(ère) en reconnaissance des acquis et en transfert des crédits de l'établissement qui vous intéresse.

Explication des termes

Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick (CCNB) : Réseau des neuf Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick et le New Brunswick College of Craft and Design.

Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM) : Voici le mandat de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes : assurer la qualité des programmes de formation et de l'enseignement offerts dans les universités; recueillir, tenir à jour et diffuser de l'information; stimuler la coopération; et administrer les programmes régionaux. Elle se concentre surtout sur l'enseignement universitaire.

Crédits fondés sur l'expérience : Exercice visant la reconnaissance d'acquis scolaires et extrascolaires (expérience, compétences, formation ou études dûment reconnues) conformément aux modalités ou aux lignes directrices établies par l'établissement d'accueil.

Établissement d'accueil : Maison d'enseignement postsecondaire participante vers laquelle l'étudiant veut faire effectuer le transfert.

Établissement d'origine : Tout établissement postsecondaire participant où les crédits sont acquis.

Établissement participant: Maison d'enseignement postsecondaire qui a signé le protocole d'entente sur le transfert des crédits du Nouveau-Brunswick, soit les Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick, Mount Allison University, l'Université de Moncton, St. Thomas University et l'University of New Brunswick, le Nova Scotia Agricultural College, le Nova Scotia College of Art and Design et l' University College of Cape Breton.

Équivalence : Dispense par l'établissement d'accueil de l'obligation de suivre un cours. Dans certains cas, l'étudiant peut se voir accorder la permission de remplacer un cours obligatoire par un autre ou se voir octroyer directement un crédit.

Évaluation et reconnaissance des acquis (ÉRA) : Processus visant à obtenir des crédits officiels pour des connaissances et des compétences acquises dans le cadre d'études, dans la vie pratique ou par des expériences de travail, en fonction des politiques et des directives de l'établissement d'accueil.

Programmes articulés : Programmes d'études qui combinent les éléments d'un programme postsecondaire offert par un établissement à ceux d'un autre établissement. L'objectif général d'un programme articulé est d'offrir à l'étudiant une base théorique solide et une formation pratique.

Transférabilité : Capacité de transférer un crédit de cours d'un établissement à un autre, facilitant ainsi l'accès à la formation et favorisant l'apprentissage continu.

Transferts de blocs : Transfert d'un bloc complet de crédits d'un programme d'études d'un établissement postsecondaire à un autre.

Transfert des crédits : Octroi de crédits par un établissement en fonction des études que l'étudiant a suivi dans un autre établissement participant.

Ce guide est uniquement une source d'information. Il peut exister d'autres possibilités de transfert de cours en plus de celles qui sont énumérées dans cette liste. L'acceptation de certains crédits peut dépendre des résultats scolaires. Vous pouvez communiquer avec le bureau du/de la) registraire à l'université ou le(la) conseiller(ère) de l'ERA et du transfert de crédits aux collèges communautaires pour obtenir plus de renseignements.

Renseignez-vous sur le transfert de crédits! Si vous avez l'intention de fréquenter les Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick, informez-vous auprès du(de la) conseiller(ère) du collège qui s'occupe de l'évaluation et de la reconnaissance des acquis ainsi que du transfert de crédits. Si vous prévoyez fréquenter une université au Nouveau-Brunswick, informez-vous auprès du registraire de l'université en question. Vous pouvez également trouver de l'information sur notre site Web à : http://www.gnb.ca/education/credits

Section II – Arrangements en matière de transfert de crédits

Programmes articulés
Transfert de blocs
Transferts individuels
Ententes à l'extérieur de la province

Programmes articulés

Bachelor of Applied Arts Craft & Design

Le programme articulé allie une formation universitaire et un volet de formation pratique uniques. D'une durée de quatre ans, le programme permet aux étudiants d'acquérir la capacité de raisonnement, de même que les techniques de recherche et de rédaction de niveau élevé dans le cadre d'une formation traditionnelle en arts libéraux à l'University of New Brunswick-Fredericton (UNB-F). Il offre également une expérience pratique par des studios d'art offerts par le New Brunswick College of Craft and Design (NBCCD). Les étudiants devront suivre 120 crédits, dont 60 à l'UNB. Même si le NBCCD exige 60 crédits, il est possible de faire une évaluation afin de déterminer les possibilités de transferts de crédits et la formation antérieure selon le cas. Les étudiants peuvent commencer à l'un ou l'autre établissement, ou fréquenter chaque établissement par alternance, ou satisfaire aux préalables de l'un avant de passer à l'autre. Le programme a pour objectif principal d'offrir la possibilité aux étudiants du Nouveau-Brunswick de combiner des études universitaires et une formation pratique dans le domaine de l'artisanat et de la conception, et de recevoir un diplôme universitaire au Nouveau-Brunswick.

À l'UNB, les étudiants peuvent choisir des cours parmi les suivants : langues, sciences humaines, sciences sociales et sciences. Ils peuvent également suivre des cours parmi les suivants : art dramatique, cinéma, vidéo, création littéraire, musique, arts visuels et multimédia. Au NBCCD, ils suivent des cours portant sur l'exploration des médias, l'étude des couleurs, les concepts de la conception, le dessin et la peinture. Les étudiants se spécialisent également dans l'un des sept studios : céramique, traitement graphique, dessin de mode, dessin de bijoux et travail des métaux, photographie, création de surface et textiles. Si, après le programme, ils poursuivent une autre année d'études en arts à l'UNB après ce programme, les étudiants recevront un baccalauréat ès arts. Si, après avoir reçu le baccalauréat d'arts appliqués, ils suivent une autre année d'études dans le cadre du programme offert par le NBCCD après le baccalauréat d'arts appliqués, les étudiants recevront le diplôme du NBCCD.

Le programme prépare les étudiants qui veulent poursuivre leurs études dans l'un ou l'autre volet, ou qui veulent intégrer le marché du travail, dotés d'un esprit critique et créateur. Ils peuvent exercer des carrières dans différents médias, les arts, l'éducation et le monde universitaire.

Programmes articulés

Bachelor of Applied Arts in Criminal Justice

St. Thomas University

D'une durée de quatre ans, le programme découle de l'articulation entre un programme d'une durée de deux ans en justice pénale offert au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick à Miramichi et une formation universitaire de deux ans à St. Thomas University (STU).

Premier et deuxième cycles : Mènent à un diplôme en justice pénale comportant un nombre de cours continus au NBCC - Miramichi.

Troisième et quatrième cycles : À St. Thomas University viseront à mieux faire comprendre aux étudiants la théorie et les concepts du système de justice pénale au Canada. Des séminaires d'intégration seront offerts au cours des troisième et quatrième années du programme, tandis qu'une expérience de travail est prévue au cours de la quatrième année. Les deux dernières années du programme exposeront l'étudiant aux sciences humaines et sociales, ce qui servira de complément aux connaissances et habiletés techniques et théoriques acquises durant les deux premières années.

Après avoir suivi le programme complet de quatre ans, l'étudiant recevra un baccalauréat d'arts appliqués en justice pénale de St. Thomas University.

Programmes articulés

Bachelor of Applied Arts in Gerontology

St. Thomas University

Il s'agit d'un programme articulé de quatre ans entre St. Thomas University (STU) et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick à Saint John. Ce programme vise à répondre à la demande pour des diplômés ayant une base théorique et des compétences techniques en vue de les appliquer en gérontologie. Le programme est structuré de la façon suivante :

Premier et deuxième cycles : Durant les deux premières années, les étudiants suivent un programme d'études en arts libéraux à STU. Le NBCC-SJ offre 12 crédits en services humains et STU, 15 crédits en gérontologie au cours de la deuxième année.

Troisième cycle : Les étudiants sont inscrits au programme de services humains au NBCC-SJ et participent à trois stages.

Quatrième cycle : La dernière année (30 crédits) est offerte à STU et elle comprend des séminaires visant à intégrer la théorie et la pratique en gérontologie.

Ce qui distingue le programme du baccalauréat ès arts avec majeure en gérontologie, c'est que les étudiants ne suivent pas une deuxième majeure. Ils acquièrent plutôt une formation pratique et des compétences techniques au NBCC-SJ. Après avoir suivi avec succès la troisième année au NBCC-SJ, les étudiants recevront le certificat en services humains du Collège.

Programmes articulés

Bachelor of Applied Arts in Journalism

St. Thomas University

Le baccalauréat d'arts appliqués en journalisme est un effort de collaboration entre St. Thomas University (STU) et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick à Woodstock.

Il comporte trois années d'études en arts libéraux à St. Thomas ainsi que des cours de quatrième année en journalisme qui sont offerts au CCNB de la rue Smythe à Fredericton pour les deux premières années. La troisième année, les étudiants reçoivent une formation complète en journalisme à Woodstock avant de poursuivre la quatrième année du programme à STU. Ils acquièrent une base solide en arts libéraux, une formation complète sur les aspects techniques du journalisme et une expérience pratique. Le programme d'études en arts libéraux permet d'acquérir l'esprit d'analyse, la pensée critique, de même que les techniques de recherche et de communication de niveau avancé; la capacité d'intégrer l'information et les idées de différentes disciplines; et la confiance nécessaire afin d'attaquer les différents dossiers sur lesquels les journalistes doivent faire des reportages chaque jour. La formation en journalisme offre l'occasion d'acquérir les compétences techniques requises en journalisme, comme l'éditique et la photographie. Les étudiants acquièrent également les techniques d'entrevue et une expérience pratique dans le domaine, en plus d'apprendre l'art de faire des reportages d'actualités.

Programmes articulés

Bachelor of Applied Management in Accounting

Il s'agit d'un programme de baccalauréat de quatre ans pour les diplômés d'un programme de deux ans en technologie des affaires avec option en comptabilité au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick à Saint John. Durant les deux dernières années du programme au campus de l'University of New Brunswick à Saint John (UNB - SJ), 60 heures-crédits seront offertes en comptabilité de niveau avancé et en études universitaires de nature générale. À la fin du programme, les diplômés recevront un baccalauréat de gestion appliquée en comptabilité.

Ce programme de quatre ans offre un baccalauréat ainsi que la plupart des cours requis pour obtenir les qualifications professionnelles menant aux titres de comptable en management accrédité et de comptable général licencié. Depuis 1998, toutes les associations de comptables exigent le baccalauréat comme préalable à la reconnaissance professionnelle. Le programme proposé vise à ouvrir de nouveau la porte pour la reconnaissance professionnelle des diplômés des collèges communautaires.

Programmes articulés

Bachelor of Applied Management in Electronic Commerce

Il s'agit d'un programme de baccalauréat de quatre ans pour les diplômés d'un programme de deux ans en technologie des affaires avec l'option de spécialiste des systèmes d'information au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick à Saint John. Durant les deux dernières années du programme au campus de l'University of New Brunswick à Saint John (UNB-SJ), des cours spécialisés seront offerts dans le domaine du commerce électronique ainsi que des cours universitaires de nature générale. À la fin du programme, les diplômés recevront un baccalauréat de gestion appliquée en commerce électronique.

Le programme met l'accent sur la formation pratique concernant : l'architecture d'ordinateur, les systèmes d'exploitation et les applications; l'analyse, la conception et la mise en service de systèmes informatiques; la configuration, l'établissement et la gestion de réseaux locaux; les présentations multimédia; la création de pages Web; l'administration de serveurs Web.

Programmes articulés

Bachelor of Applied Management in Hospitality and Tourism (BAMHT)

Le baccalauréat de gestion appliquée en accueil et en tourisme est un programme COOP innovateur d'une durée de quatre ans. Les étudiants ont l'occasion de se familiariser avec tous les aspects de l'industrie touristique dans un environnement d'apprentissage expérientiel selon une perspective collégiale et une perspective universitaire également. Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick à St. Andrews offre le volet de formation et d'expérience « pratiques » et l'University of New Brunswick – Saint John (UNB - SJ) assure la formation théorique en affaires et en gestion, et coordonne le volet de placement COOP.

Les diplômés des écoles secondaires qui veulent poursuivre une carrière en tourisme ont deux options :

Première option (2+2) : Les étudiants suivent les deux premières années du programme au NBCC – St. Andrews et reçoivent un diplôme dans l'une des cinq options : aventures et activités récréatives de plein air; établissements et hébergement; direction d'hôtel et de restaurant; restauration et techniques culinaires; ou voyages et tourisme. Ils suivent les deux dernières années du programme à l'UNB - SJ et obtiennent le baccalauréat de gestion appliquée en accueil et en tourisme, décerné après quatre ans.

Deuxième option (3+1) : La première année à l'UNB - SJ, les étudiants suivent des cours d'introduction en tourisme, de même que les cours exigés en affaires et en gestion. La deuxième année au NBCC - St. Andrews, ils obtiennent un certificat en accueil et en tourisme. Au cours des deux dernières années, ils poursuivent leurs études à l'UNB - SJ et obtiennent le baccalauréat de gestion appliquée en accueil et en tourisme, décerné après quatre ans.

Programmes articulés

Bachelor of Medical Laboratory Science

Le baccalauréat en sciences de laboratoire médical est un effort de collaboration entre l'University of New Brunswick – Saint John et Fredericton et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick à Saint John. Les technologues de laboratoire médical sont des membres à part entière de l'équipe de soins de santé qui partagent les connaissances essentielles au diagnostic et au traitement des maladies; favorisent l'apprentissage et collaborent avec les autres professionnels dans la prestation de soins efficaces aux patients. Le baccalauréat est offert par l'entremise de deux options : 1) le programme général (quatre ans) et 2) le programme de spécialisation (quatre années et demi). Le programme est structuré de la manière suivante :

Premièr cycle :	Connaissances générales en sciences, cours offerts à l'UNB
Deuxième et troisième cycle :	Programme d'une durée de deux ans de technologie de laboratoire médical offert au NBCC - Saint John. À la fin du programme, les étudiants peuvent devenir technologues agréés.
Quatrième cycle :	Formation théorique et laboratoires à l'UNB, de même qu'une intersession et une année d'études complète (programme général de l'UNB).
Cinquième cycle :	Formation théorique et pratique au niveau avancé à l'UNB, techniques de laboratoire et projet obligatoire (programme de spécialisation de l'UNB).

Les étudiants ont également l'option de suivre le programme après avoir terminé le programme de technologue agréé d'une durée de deux ans qu'offre le NBCC-Saint John. Après avoir obtenu leur baccalauréat, les étudiants qui veulent devenir « technologues agréés » doivent réussir les examens de la Société canadienne de science de laboratoire, condition d'exercice de la profession.

Les technologues de laboratoire médical sont des membres à part entière de l'équipe de soins de santé qui partagent les connaissances essentielles au diagnostic et au traitement des maladies; favorisent l'apprentissage et collaborent avec les autres professionnels dans la prestation de soins efficaces aux patients. Les diplômés du programme seront en mesure de relever les défis futurs du côté de la recherche et de la pratique dans le domaine des techniques de laboratoire médical. Après avoir obtenu leur baccalauréat, ils auront plus de possibilités d'études et d'emploi que celles offertes habituellement aux diplômés du programme de diplôme de deux ans ou du programme général en sciences de quatre ans.

Programmes articulés

Baccalauréat en techniques radiologiques

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Ce programme articulé d'une durée de quatre ans est offert au moyen d'une collaboration entre l'Université de Moncton (U de M), le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick à Campbellton et l'hôpital Georges-L.-Dumont de Moncton. Il permet deux cheminements scolaires : un diplôme d'un collège communautaire à la fin de la troisième année ou un baccalauréat de l'U de M pour les étudiants qui terminent la quatrième année du programme. Celui-ci convient aussi aux techniciens sur le marché du travail qui souhaitent se recycler.

Les cours obligatoires de la première année du programme sont donnés dans les trois campus de l'Université de Moncton. Les cours de la deuxième à la quatrième année ainsi que les stages sont offerts au campus de Moncton et à l'hôpital Georges-L.-Dumont.

Le programme d'études se compose de cours généraux en sciences (mathématiques, biologie humaine, physique et chimie) de même que de cours en sciences sociales et humaines. La majeure partie de la formation et du stage clinique est offerte à l'hôpital Georges-L.-Dumont de Moncton.

S'adressant aux étudiants qui souhaitent devenir techniciens en radiologie, ce programme offre d'excellents cours alliant la théorie à la pratique afin de former des professionnels qui pourront répondre aux exigences de la Canadian Association of Radiological Technologists (CART).

N'oubliez pas que tous les cours ne sont pas transférés automatiquement! Veuillez vous renseigner pour déterminer ce qui suit :

- certains établissements exigent des notes minimales;
- un cours ne sera pas reconnu parfois lorsqu'une combinaison de deux cours est exigée;
- le contenu du cours que vous avez suivi et celui du cours visé par la demande de transfert ne vont pas de pair;
- le cours transféré ne sera pas nécessairement appliqué au programme d'études que vous avez choisi, mais il pourrait être crédité comme cours au choix.

Si vous jugez que le transfert de crédits ne s'applique pas dans votre cas, vous pouvez choisir de vous adresser au service d'évaluation et de reconnaissance des acquis de l'établissement de votre choix.

Transferts de blocs

Il s'agit du transfert de blocs complets de crédits. Au Nouveau-Brunswick, les universités approuvent les transferts de blocs relativement aux crédits acquis dans les Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick et les appliquent en vue d'un programme d'études déterminé. En voici des exemples :

Mount Allison University :

- L'université peut approuver le transfert de 30 crédits au maximum d'un programme de 120 crédits menant à l'obtention d'un grade en ce qui concerne les cours appropriés suivis dans les Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick. Le registraire déterminera les crédits qui seront transférés en consultation avec les chefs de département appropriés.

St. Thomas University :

- L'université a adopté une politique concernant le transfert de crédits acquis dans le cadre de programmes d'enseignement postsecondaire, non universitaires, qui permet d'attribuer jusqu'à 30 crédits qui sont appliqués habituellement à la première année d'un programme d'études. L'attribution de ces crédits sera déterminée par le registraire en consultation avec les départements ou les unités pertinentes de l'université.

University of New Brunswick – Fredericton et Saint John :

- Les diplômés des programmes des collèges communautaires et les étudiants qui ont suivi avec succès des études dans le réseau collégial devraient demander que l'on transmette les relevés officiels de leurs cours au bureau du registraire. Ces relevés seront étudiés en vue d'un transfert de crédits dans les conditions suivantes : 1) les cours visés aux fns de crédit satisfont aux préalables exigés pour le programme offert à l'University of New Brunswick; et 2) l'étudiant a obtenu la note exigée pour le programme offert à l'University of New Brunswick.

- Baccalauréat en administration des affaires : Les diplômés du programme de deux ans de technologie des affaires des CCNB ayant maintenu une moyenne de 65 p. 100 ou l'équivalent pendant la période de deux ans (ou un classement équivalent dans des établissements comparables) se feront attribuer 30 crédits en vue du baccalauréat en administration des affaires et devront suivre 99 crédits additionnels pour recevoir le baccalauréat. Les étudiants qui ont terminé une partie de ces programmes peuvent obtenir des crédits en vue du baccalauréat en administration des affaires. Les étudiants se feront aviser de leur situation à leur arrivée comme le prévoit le règlement général de l'université.

Université de Moncton :

- Baccalauréat ès sciences appliquées : Les diplômés des CCNB dans les programmes « technologie de l'ingénierie » et « technologie du génie » peuvent obtenir un transfert de crédits pour de nombreux cours qui compteront pour le baccalauréat ès sciences appliquées. Le nombre de crédits accordés (variant entre 18 et 36) dépendra du programme suivi au CCNB et du programme précis d'ingénierie (génie mécanique, génie électrique, génie industriel ou génie civil) auquel l'étudiant est inscrit à l'U de M.

Transferts individuels

Le transfert d'un cours peut être approuvé lorsque vous passerez d'un établissement participant à un autre. Pour déterminer s'il s'agit d'un cours pouvant faire l'objet d'un transfert, veuillez communiquer avec le registraire ou le conseiller, évaluation et reconnaissance des acquis et transfert des crédits, de l'établissement de votre choix. Voici des exemples de transferts de crédits approuvés au préalable :

Origine : St. Thomas University
Accueil : Collège communautaire du Nouveau-Brunswick - Saint John

Faculté d'origine Sending Faculty	Sigle du cours d'origine et durée Sending Course Number and Duration		Nom du cours d'origine Sending Course Name	Collège d'accueil Receiving College	Programme d'accueil Receiving Program	Nom du cours d'accueil Receiving Course Name	Sigle du cours d'accueil Receiving Course Number
Bachelor of Applied Arts in Gerontology	Psychology 101 & 102	6	Introduction to Psychology	NBCC - Saint John	Human Services	Introduction to Psychology	HSC1101
Bachelor of Applied Arts in Gerontology	GER02013 & GER02673	3 3	Introduction to Gerontology Adult Development & Aging	NBCC - Saint John	Human Services	Growth & Development I & II	HSC1041 & 1051
Bachelor of Arts	ENGL2300	3	The Study of Literature	NBCC - Saint John	Electronics Engineering Technology	Communications	ENGL220

Origine : Collège communautaire du Nouveau-Brunswick - Campbellton
Accueil : University of New Brunswick - Fredericton

Programme d'origine Sending Program	Nom du cours d'origine Sending Course Name	Sigle du cours d'origine Sending Course Number	Université d'accueil Receiving University	Faculté d'accueil Receiving Faculty	Nom du cours d'accueil Receiving Course Name	Sigle du cours d'accueil et durée Receiving Course Number and Duration	
Techniques d'intervention en services communautaire	Psychologie générale I et II	ISC1051/1061	UNB - Fredericton	Arts	Psychology	1000	6
Techniques d'intervention en services communautaire	Gestion du comportement	ISC1121	UNB - Fredericton	Arts	Psychology	3843	3
Techniques d'intervention en services communautaire	Dynamic Familiale	ISC1091	UNB - Fredericton	Arts	Sociology	2303	3

Pour obtenir une liste archivée des transferts de crédits approuvés avant 1999, veuillez consulter : http://www.gnb.ca/education/credits

Ententes à l'extérieur de la province

Nova Scotia Agricultural College (NSAC)

Le Nova Scotia Agricultural College joue un rôle de premier plan dans la présentation de services publics, d'éducation et de recherche aux industries alimentaires et agricoles et à d'autres disciplines connexes. Le collège est voué à aider les étudiants à acquérir les compétences, la sagesse et l'indépendance nécessaires pour l'apprentissage pendant toute leur vie et la contribution au mieux-être du Canada atlantique et d'autres régions du Canada et du monde.

Situé à Truro, en Nouvelle-Écosse, le collège offre une gamme de programmes menant au baccalauréat en sciences agricoles, au diplôme de technicien après deux ans d'études, au diplôme en génie après deux ans d'études, au diplôme en technologie après trois ans d'études ou à la maîtrise en sciences agricoles. Les étudiants ont également un grand choix de mineures. Le baccalauréat en sciences agricoles est conféré par l'université Dalhousie en association avec le collège.

Le collège accueille les étudiantes effectuant un transfert d'un autre établissement d'enseignement postsecondaire des Maritimes et accorde des équivalences pour les cours suivis ailleurs qui répondent aux exigences des programmes du collège.

Agriculture Diploma program (3yrs) : Agriculture Technician (2 + 1) Woodstock

Ententes à l'extérieur de la province

Nova Scotia College of Art and Design (NSCAD)

Le Nova Scotia College of Art and Design, fondé en 1887 sous le nom de Victoria School of Art and Design, est un établissement indépendant reconnu par la loi provinciale. En 1925, le gouvernement a constitué le collège en corporation, lui donnant le nom de Nova Scotia College of Art and Design. C'est à ce moment que le collège a instauré ses programmes menant à des grades universitaires. Le collège offre des programmes menant au baccalauréat en beaux-arts et au baccalauréat en design (communication ou planification urbaine).

En plus des installations et programmes offerts par le collège, les étudiants bénéficient des ressources disponibles dans les six universités voisines de la région d'Halifax : Dalhousie University, St. Mary's University, Mount Saint Vincent University, Dalhousie Tech, University of King's College et Atlantic School of Theology. Les divers programmes et ressources universitaires que ces établissements offrent aux étudiants ont été renforcés davantage grâce à la récente création du consortium des universités métropolitaines, dont le collège est un partenaire à part entière.

Le collège a adopté le principe de la transférabilité des crédits obtenus pour des cours de première et de deuxième années suivis dans d'autres universités et collèges du Canada reconnus par l'AUCC (sous réserve des dispositions habituelles). Bien qu'il n'existe aucune entente officielle de transfert entre le Nova Scotia College of Art and Design et le New Brunswick College of Craft and Design, le collège reconnaîtra les cours suivis au New Brunswick College of Craft and Design.

Ententes à l'extérieur de la province

University College of Cape Breton (UCCB)

L'University College of Cape Breton offre un ensemble de programmes universitaires d'arts libéraux et de sciences, ainsi que les programmes de formation professionnelle et de technologie communément offerts dans les collèges communautaires. Il s'agit du premier collège universitaire du Canada. L'établissement offre une série de programmes menant à un grade ou à un diplôme et offre aux étudiants la possibilité de poursuivre leurs études grâce à des ententes de transfert de crédits permettant aux détenteurs d'un diplôme de s'inscrire à des programmes menant à un grade en accordant des équivalences de cours. Les ententes relatives aux équivalences s'étendent aux programmes de tous les CCNB. La phase initiale de l'entente permet un transfert de crédits entre programmes semblables - de cours commercial à cours commercial, de technologie à technologie, services sociaux à études communautaires.

Le collège offre des programmes de trois ou de quatre ans menant au baccalauréat ès arts, au baccalauréat ès arts en études communautaires et au baccalauréat ès sciences, et des programmes d'enseignement coopératif de trois ans en comptabilité, en systèmes d'information sur ordinateur, en gestion, en marketing et en technique judiciaire. Le collège offre aussi un programme travail-études de trois ans en administration de l'accueil et des programmes de deux ans en secrétariat administratif, juridique et médical. Le collège décerne des diplômes d'enseignement coopératif en technologie (génie civil, électrique/électronique, environnement et mécanique) ainsi qu'un diplôme d'enseignement coopératif en technologie du génie chimique après trois ans d'études. Les diplômés des programmes de technologie du génie chimique, civil ou environnemental peuvent terminer le baccalauréat en technologie (études de l'environnement). Le collège offre aussi des programmes menant au certificat professionnel.

Bachelor of Business Administration	- Business Technology (Moncton, Saint John, Woodstock) - Technologie des affaires (Bathurst, Dieppe) - Computer Programming Technology (Saint John)
Bachelor of Technology	- Chemical Technology (Saint John) - Civil Engineering Technology (Moncton) - Environmental Technology (Miramichi)
Bachelor of Arts Community Studies	- Correctional Techniques (Miramichi) - Techniques correctionnelles (Dieppe) - Youth Care Worker (Miramichi) - Human Services (Saint John)

Section III – Personnes-ressources pour le transfert de crédits

Ministère de l'Éducation
Ministère de la Formation et du Développement de l'emploi
Universités
Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick (CCNB)

Pour plus de renseignements :

Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick

Affaires postsecondaires
C.P. 6000
Fredericton, NB E3B 5H1
Tél : 506-453-2644 téléc : 506-444-5523
courriel : credits@gnb.ca
Web : http://www.gnb.ca/education/credits

Ministère de la Formation et du Développement de l'emploi

Coordonnateur de l'ÉRA et du transfert des crédits
Services collégiaux
C.P. 6000
Fredericton, NB E3B 5H1
Tél : 506-453-2169 téléc : 506-444-4960

Universités du Nouveau-Brunswick

Records Administrator
Mount Allison University
Sackville, NB E4L 1E4
Tél : 506-364-2269 téléc : 506-364-2272
courriel : cphunter@mta.ca
Web : http://www.mta.ca

Registrar
St. Thomas University
Fredericton, NB E3B 5G3
Tél : 506-452-0530 téléc : 506-450-9615
courriel : registrar@stthomasu.ca
Web : http://www.stthomasu.ca

Registrar
University of New Brunswick-Fredericton
C.P. 4400
Fredericton, NB E3B 5A3
Tél : 506-453-4865 téléc : 506-453-5016
courriel : Bird@unb.ca
Web : http://www.unb.ca

Registrar
University of New Brunswick-Saint John
C.P. 5050
Saint John, NB E2L 4L5
Tél : 506-648-5673 téléc : 506-648-5528
courriel : sjreg@unbsj.ca
Web : http://www.unb.ca

Gestion des dossiers
Université de Moncton
Moncton, NB E1A 3E9
Tél : 506-858-4113 téléc : 506-858-4544
courriel: registrariat@umoncton.ca
Web : http://www.umoncton.ca

Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick

Conseiller(ère)s en l'ÉRA et transfert de crédits

Bathurst :	506-547-2145
Campbellton :	506-789-2377
Dieppe :	506-856-2200
Edmundston :	506-735-2500
Miramichi :	506-778-6000
Moncton :	506-856-2220
St. Andrews :	506-529-5000
Saint John :	506-658-6600
Woodstock :	506-325-4400
College of Craft & Design :	506-453-2305

Website : http://www.ccnb.nb.ca